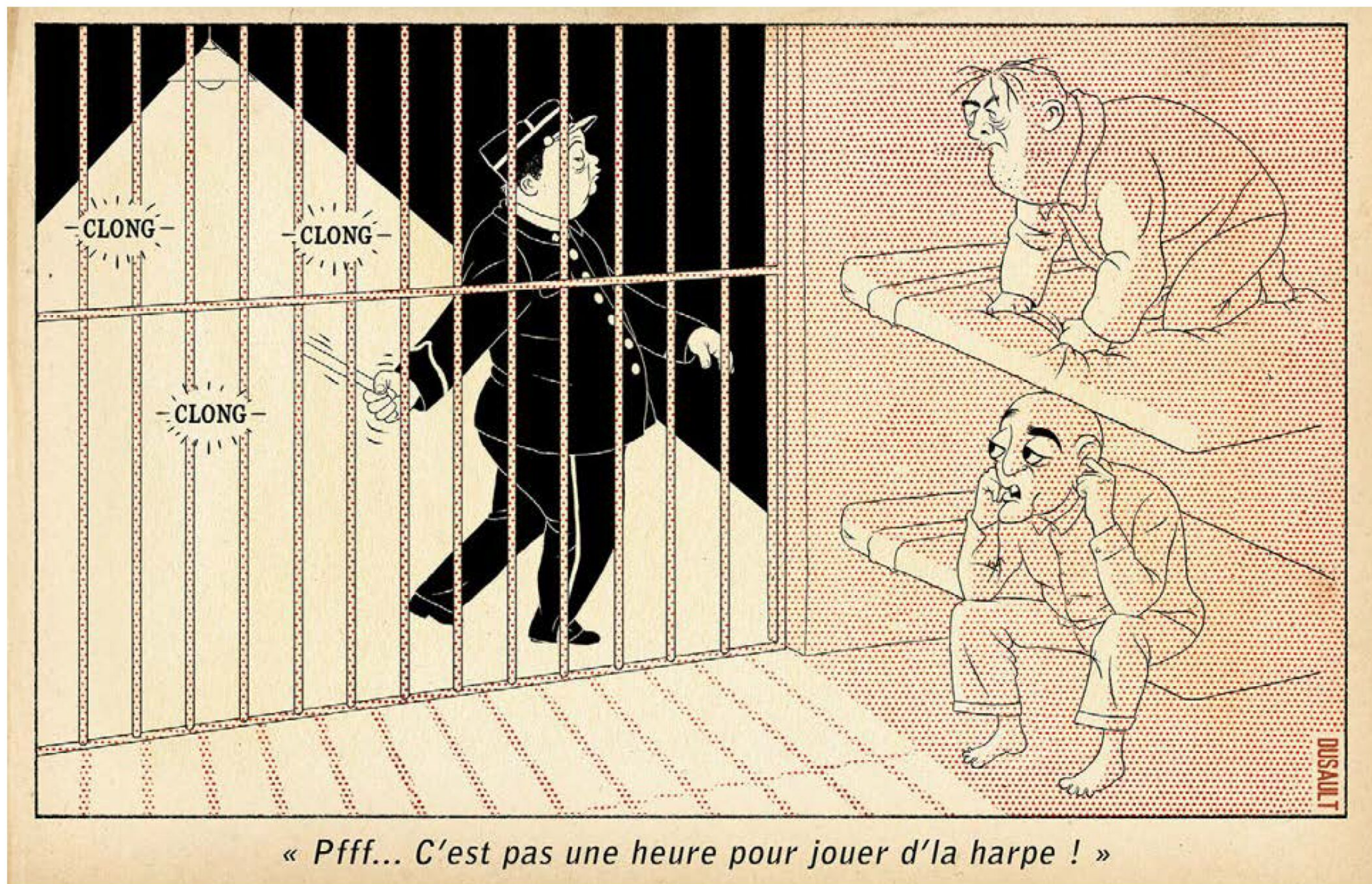




La p'tite musique argotique des prisons

L'univers carcéral possède ses propres lois mais aussi sa langue, à nulle autre pareille... Petit tour d'horizon des termes et expressions qui désignent, à coups d'humour et de dérision, des réalités souvent tragiques. **PAR BRUNO FULIGNI**

C'est seulement sous le Directoire que, dans sa circulaire du 5 février 1796, le ministre de l'Intérieur, Pierre Bénézech, demande « que la maison soit sûre et saine; qu'il y existe un vaste préau, une infirmerie, et que les détenus y soient couchés, non sur la paille, mais dans des lits séparés entre

eux d'un intervalle de deux pieds au moins ». Ainsi, en 1799, les détenus d'Amiens ont droit à 750 grammes de pain et de la soupe tous les jours; le règlement prévoit en outre la fourniture d'habits aux indigents. Mais la « **tentiaire** » (par aphérèse, l'Administration pénitentiaire) est lente à appliquer les réformes et la vie reste très dure en « **celloche** » (cellule).

Après la « **barbote** », fouille au corps très poussée sur des entrants mis à nu, les « **anchtibés** » (détenus) n'ont plus qu'à « **tirer des longes** », c'est-à-dire les longues et monotones années de détention durant lesquelles il faut apprendre les règles et l'argot de la « **taule** ». Le mieux est d'imiter les « **bibards** » ou « **birbettes** », détenus âgés

qui sont pour la plupart des **« chevaux de retour »** ou récidivistes. Les **« TF »** sont condamnés aux travaux forcés; les détenus qui n'y sont pas astreints peuvent demander à travailler en atelier, de manière à se constituer une **« masse »** (modeste pécule qu'ils toucheront à leur libération), en commençant toutefois par la **« masse noire »** : la somme nécessaire à l'achat de leur cercueil, au cas où ils décèderaient en détention... Les **« branlecouillettes »**, eux, préfèrent n'avoir aucune activité. Tous rêvent de la **« belle »** (l'évasion) et de la **« carapate »** (la cavale), ou comptent les jours avant la **« décarade »** : la libération, quand on a **« billanché »** (purgé sa peine).

En attendant, la principale distraction est la promenade quotidienne qui, jusqu'en 1975, se fait **« en queue de cervelas »**, c'est-à-dire en file et en rond, au son des **« caboches »**, ces lourds sabots réglementaires des bagnes et des maisons centrales. Non seulement la déambulation n'est pas libre, mais elle se fait au pas, sur un rythme scandé par l'**« aboyeur »**, un détenu choisi pour sa forte voix. En cas de punition collective, la cadence est accélérée. C'est encore un aboyeur qui appelle les détenus au parloir, longtemps surnommé la **« cage »**, car il fut grillagé jusqu'en 1985; beaucoup déprimeront en cas de **« parloir fantôme »**, c'est-à-dire quand les proches les lâchent et cessent toute visite.

Très vite, on apprend à dire « Chef » aux **« gaffes »** (les gardiens), tenant en main le précieux **« débridoir »** (trousseau de clefs), et en particulier au **« crabe »** : celui qui fait sa ronde de cellule en cellule pour mater à travers l'œilleton, marchant ainsi de travers... Le surveillant en chef est appelé **« bouton d'or »** pour ses épaulettes dorées, et le directeur de la prison le **« singe »**, par antiphrase, ou, plus anciennement, le **« prince de la Carluche »** : un personnage tout-puissant chez qui mieux vaut ne pas être convoqué. Matons et gradés passent **« jouer de la harpe »**, autrement dit faire sonner les barreaux en les raclant avec une tige métal-

lique, pour s'assurer qu'ils n'ont pas été sciés et peuvent à tout moment vous **« baluchonner »** (faire déménager). Certains détenus, les plus dociles, ont obtenu leurs **« galons de confiance »** : ils aident l'administration comme **« barberots »** (barbiers), cuistots, ou pour diverses tâches administratives, les condamnés pour escroquerie étant recherchés pour tenir la comptabilité... Dans les bagnes, les **« porte-clefs »** sont particulièrement redoutés, tant ils abusent de leur – petit – pouvoir sur leurs codétenus.

Car le régime des punitions est sévère. Les **« francs-carreaux »** ont été privés de leur **« rafoin »** (paillasse) : ils couchent sur le froid carrelage. Les durs doivent parfois **« ramasser le bouchon »** : huit heures à courir en rond, le long d'une corde dessinant un cercle au sol. Le puni qui refuse le jeu, ou tout simplement qui s'essouffle et ne suit pas le rythme, est arrimé dans une camisole de force par les surveillants qui courent à sa place en le traînant der-

rière eux jusqu'à ce qu'il tombe, pour le finir à coups de pied sur tout le corps... Pourtant, ces sombres réjouissances sont encore préférées au **« cache-mite »**, le sinistre cachot noir du **« mitard »** ou de la **« muette »**, où l'on croupit à l'isolement pendant des jours, des semaines parfois : tout ce qu'il faut pour casser un homme... Une fois franchies les portes de la prison, adieu au passe-temps de la lecture, qui y est interdite, sauf celle des livres sacrés. Ainsi, c'est au **« château »** (le quartier disciplinaire) qu'Alphonse Boudard a découvert la Bible. « Là, je me suis mis à dévorer les livres poétiques... les Psaumes... les Proverbes et je suis tombé sur l'essentiel, l'Ecclésiaste où tout est dit [...]. Le temps était donc venu pour moi de digérer mes truandages... de les expier puisqu'il faut bien appeler les choses par leur nom. Un temps pour "accepter"... je comprenais que je ne progresserais à présent qu'en métamorphosant mes nuits et mes jours de taule, qu'en me dépassant avec mes petits cahiers d'écolier à noircir. »



Parler vrai Alphonse Boudard (1925-2000), écrivain au style inimitable, a puisé dans son expérience carcérale une source d'inspiration majeure. Son argot truculent, sa gouaille et son regard acéré sur la société sont nés entre les murs de la prison.